

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

la ligne
31 fr. 50
10 fr. 75

Chronique locale.....
Réclames.....
Annonces anglaises.....

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

75, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
Rédaction : (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois	Six mois
5 fr.	10 fr.
Autres départements	12 fr.
Etranger et Union postale	18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,

BOURSE DE PARIS

Du 2 février 1882

100 français	82 25	Crédit mobilier	605
100 amortissable	82 25	Credit Lyonnais	800
100 nouveau	82 25	Mobilier espagnol	650
100 français	114 70	Union générale	500
100 5 0/0	83 50	Foncière Lyonnaise	500
100 6 0/0	83 50	Autrichiens	652
100 6 1/2	83 50	Lombards	277
100 6 3/4	11 60	Sarragosse	565
100 6 1/2	11 60	Nord-Espagne	587
100 6 1/2	11 60	Transatlantique	587
100 6 1/2	11 60	Suez	2020
100 6 1/2	11 60	Consolidés à Londres	99 3/4
100 6 1/2	11 60	Panama	2020
100 6 1/2	11 60		

M. Waldeck-Rousseau présentera, conjointement avec M. Martin-Feuillée, un projet de loi sur le droit d'association et un autre sur les récidivistes; il présentera, conjointement avec M. Allain-Targé, un projet de loi sur la caisse de retraites des ouvriers et les sociétés de secours mutuels.

M. Raynal déposera un projet de loi tendant à régler les rapports des compagnies de chemins de fer avec leurs agents commissionnés.

Enfin, M. Paul Bert déposera un projet tendant à ajouter des sanctions pénales au Concordat et aux articles organiques.

M. Andrieux le reconnaît et blâme les actes de la spéculation, mais le commerce et l'industrie en sont atteints.

L'orateur propose la nomination d'un séquestre par le tribunal et demande que les règlements qui interviendront ne reçoivent pas le nom de faillite. (Exclamations.)

Il lit sa proposition, qui est accueillie par plusieurs protestations de la Chambre.

L'orateur insiste sur la gravité de la situation, qui a pris les proportions d'un malheur public. Si sa proposition est défectueuse, on peut la modifier, car la situation est grave et appelle une solution.

Une enquête semble nécessaire.

M. Andrieux conclut en demandant l'urgence.

M. Gatinéau demande la question préalable.

M. Léon Say, ministre des finances, fait remarquer que l'intervention de l'Etat est une question très délicate en ces matières. Le gouvernement ne prendra pas l'initiative d'un projet; son action doit être négative.

M. Viette déclare qu'il votera l'urgence, afin que la question préalable puisse être prononcée. Il faudrait poursuivre les agents de change, au lieu de songer à les décharger de leurs responsabilités. (Applaudissements.)

L'urgence est déclarée.

La question préalable est adoptée.

M. Salis se proposait de questionner le ministre de la justice sur les mesures qu'il compte prendre contre les agents de change et les spéculateurs; mais, en apprenant les arrestations qui ont été faites et les poursuites qui seront intentées contre la Société de l'Union générale, il se bornera à demander si l'enquête est réellement commencée, et si l'on comprendra le parquet des agents de change dans les poursuites.

M. Humbert, ministre de la justice, répond que la justice s'était déjà préoccupée de la situation de l'Union générale. Des mandats d'amener sont lancés contre le directeur et le président du conseil d'administration de l'Union générale, dont le tribunal de commerce a prononcé la faillite; quant à l'extension des poursuites aux membres du conseil de surveillance, c'est à la justice qu'il appartiendra de statuer; elle le fera avec toute impartialité.

Il ne faut pas oublier que le parquet de Paris n'est pas dans la même situation que celui de Lyon. Il y aura lieu d'étudier les réformes à introduire à la loi de 1867, notamment, afin d'empêcher les compagnies financières de spéculer sur leurs propres actions.

M. Salis prend acte de ces déclarations et exprime l'espoir que la justice sera égale pour tous, les grands et les petits.

M. Léon Say dit que le parquet de Paris a pris ses mesures afin que tous les créanciers soient intégralement payés sans être sûr que les débiteurs rempliraient leurs engagements avec la même ponctualité; le ministre dit qu'il faut tenir compte des efforts des agents de change, quelques soient les torts de quelques-uns d'entre eux. (Applaudissements.)

Proposition Fleury

L'ordre du jour appelle la discussion sur la proposition de loi de M. Fleury ayant pour objet de donner des encouragements à l'agriculture.

La prise en considération est votée.

La séance est levée.

Lundi, séance publique à 2 heures.

SÉNAT

LA SÉANCE

Séance du jeudi 2 février

Présidence de M. Calmon, vice-président

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté sans observations.

L'élection du Président

Le scrutin est ouvert pour l'élection du président du Sénat en remplacement de M. Léon Say.

Voici le résultat :

Nombre des votants	233
Majorité absolue	117
Suffrages exprimés	175
Le Royer	168

M. Le Royer est élu président du Sénat pour la session 1882.

Election de M. Farines

M. Guiffroy lit le rapport relatif à l'élection de M. Farines dans les Pyrénées-Orientales.

Si cette élection a soulevé des contestations, ce n'est pas au point de vue des manœuvres électorales mais au point de vue des chiffres obtenus. Le candidat n'a pas eu la majorité nécessaire.

En conséquence, la commission propose l'invalidation.

Le Sénat décide que le rapport sera imprimé et distribué.

M. Beraldi donne lecture, au nom de la commission des finances d'un rapport tendant à l'adoption d'un projet de crédit de 6.961.000 fr. pour l'expédition de Tunisie.

Le projet est adopté par 208 voix contre 2.

La séance est levée.

Samedi, séance publique à 3 heures.

LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 2 février.

La France approuve la gauche radicale et l'extrême gauche d'avoir refusé de faire jeu des gambettistes en interpellant le gouvernement.

La Chambre doit comprendre qu'il faut s'occuper d'affaires pour donner satisfaction au pays.

Le Paris dit que la Chambre consentira à l'enterrement de la révision; le ministère ira doucement son chemin et les réformes urgentes attendront sous l'orme.

Télégrammes

DE NUIT

Fil spécial du RÉPUBLICAIN DU RHONE

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 2 février.

Les ministres et les sous-secrétaires d'Etat se sont réunis aujourd'hui, en conseil de cabinet, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. de Freycinet.

Ils ont été l'attitude à tenir en présence de l'interpellation que doit déposer M. Grane.

Les ministres ont ensuite décidé à l'unanimité de maintenir l'ajournement de la question de la révision.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 2 février.

Les membres du ministère Gambetta se sont réunis hier matin pour s'entendre au sujet du dépôt des projets de loi qu'ils avaient préparés comme membres du gouvernement et qu'ils se proposent de présenter et de défendre devant la Chambre comme simples députés, en vertu de leur droit d'initiative parlementaire.

Le premier projet qui sera déposé est celui relatif à la réforme de la magistrature. Ce projet sera présenté aujourd'hui même, par M. Martin-Feuillée, ancien sous-secrétaire d'Etat à la justice. M. Cazot étant sénateur et n'ayant plus accès à la Chambre, depuis qu'il n'est plus ministre.

Les autres projets seront déposés ultérieurement et successivement; ils sont d'ailleurs tout prêts et pour la plupart imprimés, le cabinet Gambetta les ayant envoyés à l'imprimerie nationale.

M. Gambetta présentera les projets militaires comparés par le général Campenon et que celui-ci se trouve dans l'impossibilité de déposer lui-même, puisqu'il n'est pas membre du Parlement.

Deux membres du cabinet, MM. de Freycinet et Varroy, appartenant à la commission des finances. M. de Freycinet, nommé par le 9^e bureau, avait été élu président de la commission et M. Varroy, nommé par le 8^e bureau, en était l'un des vice-présidents. Ces deux bureaux devront pouvoir prochainement au remplacement des deux ministres. La commission procédera ensuite à de nouvelles élections pour reconstituer son bureau.

La première commission d'initiative a pris en considération, à l'unanimité, la proposition de loi de M. Saint-Martin relative à la réforme de la loi de 1838 sur les faillites.

M. Saint-Romme a été nommé rapporteur.

L'interpellation Granet a été renvoyée à lundi.

Le deuxième bureau du Sénat conclut à l'invalidation de M. Farines.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LA SÉANCE

Séance du jeudi 2 février

Présidence de M. Brisson, président

La séance est ouverte à 3 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté sans observations.

M. Guillaudet dépose une proposition tendant à la nomination d'une commission de 22 membres pour étudier le projet de législation sur la voirie départementale et communale.

LA CRISE FINANCIÈRE

Proposition Andrieux

M. Andrieux dépose une proposition relative à la liquidation des pertes des agents de change de Lyon. (Protestations, exclamations.)

Plusieurs membres font observer que M. Andrieux se méprend sur la portée de sa proposition, qui est une simple loi de procédure.

MEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LE

33

FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

ABEL & BERTHE

Il ne dit rien et laisse marcher les choses comme elles avaient marché jusque-là.

La situation devint de plus en plus difficile... — il ne se plaignait pas, mais il prit à cœur son chagrin silencieux et il en mourut.

Claudia n'avait en aucune façon prévu cette mort. — Elle en fut consternée, non parce qu'elle perdait un bon mari, un fidèle et solide appui, mais parce qu'atteignant les extrêmes limites de la seconde jeunesse, elle voyait se tarir tout à coup le Pactole dans lequel, la veille, elle croyait pouvoir puiser indéfiniment.

Habitée à dépenser deux cent mille francs par an, il ne lui restait pour toute fortune que quelques liasses de billets de banque, représentant quatre-vingt mille francs à peu près.

C'est alors que Claudia se reprit à penser sérieusement au duc Georges de la Tour-Vaudieu.

Le veuvage la rendant libre, rien ne l'empêchait de revenir se fixer en France.

Un plan du genre de ceux qu'elle combinait si bien autrefois prit naissance et se développa dans son esprit.

Pour mettre ce plan à exécuter, il fallait être à Paris.

Mistress Dick Thorn liquida ses affaires et, après un court voyage dans le but de louer un hôtel tout meublé et d'avoir des détails nouveaux et très précis, sur la façon de vivre du duc et sur son entourage, elle revint à Londres chercher sa fille Olivia pour l'amener à Paris et s'installer avec elle dans l'hôtel de la rue de Berlin.

Nous avons vu Jean-Jeudi s'introduire dans cet hôtel afin d'y voler, et nous savons quel fut le résultat de la tentative du bandit.

XXXVII

Reprenons maintenant notre récit, momentanément interrompu par une excursion rétrospective indispensable.

Maintenant que nos lecteurs connaissent le passé de Georges de la Tour-Vaudieu, duc et sénateur, ils doivent comprendre quelle avait été l'épouvante de cet homme en voyant se dresser à l'improviste, après vingt années, un justicier sous la forme de René Moulia rencontré par lui au cimetière Montparnasse et dont il n'ignorait point les projets menaçants, sinon pour sa liberté (la prescription le couvrait), mais pour son honneur...

Depuis bien des années Georges ne savait pas ce que Claudia était devenue.

Il se mit tout à coup à penser à la courtisane avec une vague épouvante.

Cette épouvante aurait singulièrement grandi s'il s'était douté de la présence à Paris de son ancienne maîtresse, et surtout des intentions qui l'y ramenaient.

Rejoignant le duc de la Tour-Vaudieu au moment où il attendait l'inspecteur de la brigade de sûreté.

Dix heures du soir, sonnant à la pendule de son cabinet, l'arrachèrent à ses sombres réflexions.

Il entendit des pas dans la pièce voisine; il releva la tête, et les nuages qui couvraient son front disparurent.

On frappa discrètement à la porte.

— Entrez... dit-il.

La porte s'ouvrit et le valet de chambre parut.

— Que voulez-vous? demanda Georges.

— Monsieur le duc, c'est M. Théfer...

— Faites entrer.

Le valet de chambre s'effaça pour laisser passer un personnage qui franchit le seuil du cabinet en s'inclinant avec un respect bien voisin de la plus plate obséquiosité.

Ce personnage long et mince pouvait avoir trente-cinq ans.

Sa redingote noire très étroite, boutonnée militairement jusqu'au cou, serrait les hanches et bombait sur la poitrine.

Ses cheveux bruns étaient taillés en brosse

comme ceux d'un soldat, et son visage complètement rasé.

Ses traits ne se recommandaient ni par la régularité, ni par la distinction, et constituaient un ensemble des plus ordinaires.

Les yeux seuls, étincelant d'intelligence, devaient attirer l'attention d'un observateur et lui prouver qu'il n'avait point en face de lui un homme ordinaire.

Le duc s'était levé.

Théfer s'avança jusqu'auprès du bureau, s'inclina pour la seconde fois et se tint debout et immobile.

Le valet de chambre s'était retiré.

M. de la Tour-Vaudieu et l'inspecteur de la brigade de sûreté restèrent seuls.

— Je vous ai écrit, monsieur Théfer... dit Georges.

— Ma présence ici prouve à monsieur le duc que j'ai bien reçu sa lettre... Je n'ai pas perdu une minute pour me rendre à ses ordres...

— Merci de votre empressement.

— L'empressement est un devoir pour moi quand il s'agit d'obéir à monsieur le duc...

— Nous avons à causer... Mais d'abord prenez un siège, je vous prie.

Et le duc, tout en réinstallant lui-même devant son bureau, indiqua de la main un siège à l'agent qui s'agit :

Il se fit un silence.

L'inspecteur attendait une question de M. de la Tour-Vaudieu.

Ce dernier entama l'entretien en ces termes :

— Êtes-vous toujours content de votre emploi

Le National dit que M. Granet a commis une faute en se décidant à interpellier sur la révision ; il fait le jeu des gambellistes.

Le Pays constate avec étonnement que M. Gambetta renversé pour avoir voulu limiter la révision est remplacé par M. de Freycinet qui ne veut pas de révision du tout.

Il ajoute que M. Andrieux était le seul homme indiqué pour prendre la présidence du cabinet.

Le Temps estime toute interpellation inutile disant que la Chambre a regu satisfaction du nouveau cabinet. Les députés demandaient un programme de réformes avant tout ; M. Gambetta le refusait, M. de Freycinet l'a accepté.

Informations

Paris, 2 février.

Le Journal officiel annonce que M. Foubert, chef du secrétariat particulier de M. Waldeck-Rousseau, conserve ses fonctions auprès de M. Goblet.

M. Girard-Derivalle est nommé chef de division aux archives.

M. Brétil est nommé chef de division de la comptabilité au ministère des affaires étrangères.

La série des dîners officiels continue au Palais de l'Élysée.

Aujourd'hui jeudi, le président de la République a reçu à sa table le ministre de la guerre et les principaux fonctionnaires de ce ministère ; le ministre de la marine et son état-major ; le maréchal Canrobert ; les commandants des 19 corps d'armée ; le gouverneur de Paris ; le gouverneur des Invalides ; le grand-chancelier de la Légion d'honneur ; le général Pittié et la maison militaire du Président, etc.

Ce dîner a été suivi d'une réception fort brillante.

Jeudi, 9 février, le corps diplomatique sera invité. On sait que le jeudi, 16 février, a lieu le premier grand bal de la saison. Plus de 5,000 invitations seront lancées. M. Fournier est déjà assigé de demandes.

Rien n'est encore décidé pour les nominations des sous-secrétaires d'Etat à l'instruction publique, ainsi qu'à la guerre.

Pour ce dernier poste, on avait mis en avant le nom de M. Margaine, mais l'honorable questeur ne pouvant accepter ce poste, on s'occupe d'un autre choix.

Pour les beaux-arts, on parle de M. Duvaux.

M. Humbert, garde des sceaux, a désigné son fils comme chef du cabinet.

M. Jacquin conserve auprès de lui les fonctions de directeur du personnel qu'il remplissait sous M. Cazot, à l'entière satisfaction du parti républicain.

M. Ponsquet, ancien chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat, M. Goblet, est nommé chef de cabinet du ministre de l'intérieur.

Un mouvement préfectoral est en préparation au ministère de l'intérieur. Il paraîtra prochainement au Journal officiel.

Un télégramme de Marseille annonce que M. Gambetta est arrivé dans cette ville, ce matin, à dix heures et demie. Il est descendu à l'hôtel d'Orléans.

L'ex-président du conseil est accompagné de M. Arnaud, son secrétaire, et de M. Scheurer-Kestner. Il doit quitter Marseille dans la soirée, pour se rendre à Nice, où il va passer quelques jours.

M. Simon Boubée, rédacteur du Clavier, qui a été condamné, il y a quelque temps, à trois mois de prison, pour offense au président de la République, s'est constitué prisonnier aujourd'hui.

Le second procès intenté par M. Challemeil-Lacour à M. Henri Rochefort, a été renvoyé à huit semaines.

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'impératrice d'Autriche traversera la France après-demain samedi, et s'embarquera pour l'Angleterre, où elle se rend pour

assister aux grandes chasses qui se donnent en son honneur.

Le train impérial quitte Vienne demain ; il entrera en France sur le réseau de l'Est, par Avricourt, prendra la ceinture pour passer sur le réseau du Nord, sans entrer à Paris, et arrivera à Calais samedi.

Un bateau spécial attendra l'impératrice, qui s'embarquera immédiatement et continuera à voyager dans le plus strict incognito.

Les nouvelles reçues de Menton, sur la santé de M. Augusto Barbier, l'auteur des Iambes, sont des plus alarmantes. Les dernières dépêches ne laissent aucun espoir sur sa guérison. L'illustre poète n'était que depuis un mois à Menton.

La politique extérieure des Etats-Unis

La publication de la correspondance diplomatique de M. Blaine, comme secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a soulevé, dans la presse américaine, un tollé général d'indignation.

Tandis que les journaux qui avaient soutenu l'ex-ministre, comme la Tribune et le World, s'abstiennent de prendre sa défense, le New-York-Times, le Herald et d'autres qualifient des épithètes les plus dures sa politique extérieure. Ils n'hésitent pas à dire que pendant que le président Garfield se mourait, son ministre se préparait à lancer les Etats-Unis dans une guerre avec le Chili et dans des complications dangereuses avec les puissances européennes. Il était grand temps qu'il fut remplacé, car, même depuis l'avènement du président Arthur, il avait donné au nouveau ministre envoyé au Pérou, M. Trescott, des instructions de nature à amener une rupture avec le Chili.

On ne s'était pas mépris, à Santiago, sur les intentions de M. Blaine, et l'on avait préparé ou commandé des armements maritimes sur une assez grande échelle.

En arrivant au ministère des affaires étrangères, le nouveau secrétaire d'Etat, M. Frelinghuysen, a vu le danger de la situation. Il s'est empressé de donner à M. Trescott des nouvelles instructions et d'assurer le ministre chilien des intentions pacifiques des Etats-Unis. Les méfiances ont été complètement dissipées, et l'on annonce que le Chili, complètement rassuré, a accepté définitivement les bons offices des Etats-Unis pour la négociation de la paix avec le Pérou. Il a promis de faciliter à M. Trescott les moyens de communiquer avec les membres du gouvernement provisoire péruvien, afin que cet envoyé use de son influence pour amener ce gouvernement à accéder aux conditions.

Ces conditions sont : la cession complète du district de Tarapaca et une indemnité de guerre de 100 millions de francs, payable en seize ans. Pour garantir le paiement de cette indemnité, le Chili occupera Arica, et en cas de non paiement, gardera cette place et prendra les dépôts de guano de Lebos.

Dans la correspondance diplomatique communiquée au Congrès, se trouve une lettre d'un ex-ministre américain du Pérou, M. Christiancy, qui suggérait à son gouvernement d'établir un protectorat sur ce pays et de l'annexer au bout de dix ans. On a lieu de croire que M. Blaine avait adopté cette idée.

M. Frelinghuysen a également annulé les instructions qui chargeaient les représentants des Etats-Unis d'inviter les républiques de l'hémisphère américain à une conférence internationale pour le mois de novembre prochain.

Il a fait en termes qui indiquent le désir de respecter l'indépendance et l'autonomie de ces républiques.

Bref, au lieu de la politique téméraire et peu honorable que voulait inaugurer M. Blaine, son successeur a repris les traditions du passé et il a restauré une politique prudente et conciliante. Les journaux de New-York s'accordent à dire que la carrière politique de M. Blaine est terminée. C'est un candidat de moins pour l'élection présidentielle de 1884.

BOURSE DU BOULEVARD

Table with 3 columns: Price, Description, Price. Includes items like Egypte, Banque Ottom, Chemins tures, Alpine, Rio, Panama.

Etranger

Angleterre

Londres, 2 février. — A la suite d'un meeting tenu à Mansion-House en faveur des juifs persécutés, une souscription a été ouverte : on a recueilli 1,500 livres sterling.

— Une dépêche d'Irlande, publiée par le Standard, signale des mouvements considérables de troupes qui ont eu lieu lundi à Dublin.

Dans une petite localité voisine de Boyle, un fermier, qui avait payé ses redevances, a été arraché de son lit par une bande d'individus masqués, placé sur son foyer et brûlé à petit feu.

Les arrestations continuent. La première qui ait été opérée dans le comté de Monaghan, resté jusqu'à présent en dehors du mouvement, a eu lieu lundi.

Autriche-Hongrie

Vienne, 2 février. — Le ministre de la guerre a déclaré à la commission du budget que l'insurrection se porterait actuellement vers les frontières de la Bosnie et de l'Herzégovine, où les chrétiens orthodoxes fournissent le contingent principal d'insurgés. Les mahométans ne marcheraient que par force et profiteraient de la première occasion pour s'enfuir.

Les dernières nouvelles de l'insurrection sont plus favorables.

Vienne, 2 février. — Le ministre Kalnoky a dit à la délégation hongroise que si le prince de Montenegro n'était pas capable de maintenir sa neutralité, l'Autriche devrait prendre des mesures contre le Montenegro.

Trieste 2 février. — Les journaux libéraux de la Serbie et de la Russie considèrent une guerre austro-russe comme inévitable.

Plusieurs engagements sérieux ont eu lieu en Crivoie entre des soldats autrichiens et des insurgés.

Espagne

Madrid, 2 février. — Les récits de l'attentat dirigé contre le roi Alphonse II, pendant son voyage en Portugal, sont démentis.

L'élévation de l'escompte de la Banque n'est pas définitive ; il est probable qu'elle sera décidée dans la prochaine réunion du comité de la Banque.

Portugal

Lisbonne, 2 février. — L'agitation des partisans de l'opposition continue à Oporto ; de nouveaux troubles ont eu lieu à la suite desquels plusieurs arrestations ont été opérées.

A Lisbonne, la séance de la Chambre a été très agitée. Après la clôture, il y a eu une séance de pugilat entre deux députés, en présence du public des tribunes.

Etats-Unis

New-York, 2 février. — Grand incendie à New-York.

Le feu a pris dans une imprimerie de Parkrow, et, malgré la rapidité du service des pompes, presque tout un block ou pâté de maisons est devenu la proie des flammes.

Plusieurs journaux avaient leur administration dans le bâtiment incendié, entre autres : The Observer, The Scientific american, The Scottish american journal, The Turf, The Field and Farm, and the Note Bank reporter.

Les employés ont eu le temps de sauter par les fenêtres ; parmi les décombres on a retrouvé cinq cadavres.

Les pertes sont évaluées à un million de dollars.

Egypte

Londres, 2 février. — Les journaux anglais publient la dépêche suivante :

Le Caire, 31 janvier. — Araby-Bey est allé rendre visite au président de la chambre des notables pour lui demander que la chambre adopte le contre projet qu'elle a élaboré, sans y faire aucun changement.

« On croit dans les cercles diplomatiques que la Chambre cédera à la pression du parti militaire, votera suivant son désir et demandera au khédive le renvoi de Chérif-Pacha. »

« On s'attend à ce que Chérif-Pacha donne sa démission pour prévenir une nouvelle émeute militaire. »

Ce mois, dans lequel nous venons d'entrer, n'a que 28 jours, cette année ; chacun le sait. Tout le monde sait aussi qu'il a 29 jours tous les quatre ans. Pourquoi ? C'est une question bien simple et pourtant généralement ignorée. Voici la chose :

Ce fut en l'an 46 avant notre ère que Jules César d'après les calculs astronomiques, fixa l'année civile à 365 jours. Chaque mois eut ses jours déterminés : 30 et 31, selon les mouvements de la lune. Il arriva naturellement que le dernier mois de l'année ne pouvait avoir que 28 jours pour atteindre le nombre convenu. Or, à cette époque, le mois de février était le dernier de l'année.

Pendant longtemps, du reste, il n'y eut aucune régularité dans l'ordre des mois ; l'année commençait tantôt à Noël, tantôt à Pâques. Ce ne fut qu'à partir de 1563 qu'une ordonnance de Charles IX décida que l'année devait commencer le 1^{er} janvier.

On trouve, à ce sujet, dans les actes officiels de ce temps, la curieuse pièce suivante, signée du roi :

« ... Voulons et ordonnons, dit le roi, qu'en tous actes, registres et instruments, contrats, édits, lettres patentes, missives et toutes écritures privées, l'année commence dorénavant et soit comptée du premier jour du mois de janvier »

Echanges de dépêches entre navires

Un ingénieur a eu l'idée d'utiliser les câbles télégraphiques sous-marins pour faire communiquer les navires en course.

De soixante lieues en soixante lieues, greffe sur le câble principal un câble vertical soutenu au niveau de flottaison par une bouée à droite et à gauche du câble principal par deux câbles embranchements, d'une longueur de dix-neuf à vingt lieues chacun, terminés par un câble vertical soutenu aussi par une bouée. Les câbles secondaires sont donc en croix avec le câble principal et forment comme d'immenses bras étendus à droite et à gauche. Il sera impossible à un navire de ne pas rencontrer une bouée par jour. Chaque bouée porte un télégraphe et sa position sur l'Océan est connue à l'aide de tableaux spéciaux.

Lorsqu'un navire passant près de la bouée voudra télégraphier, il mettra les fils de son appareil en communication, l'un avec la bouée et l'autre avec la bouée elle-même servant de fil de terre.

Le circuit sera donc formé et la conversation s'engagera entre le navire et un poste central établi soit sur un rocher, soit par un navire amarré par un procédé spécial. Le navire qui querra au poste central le numéro de la bouée qu'il touche, donnera son nom et demandera l'on a un télégramme pour lui.

Un navire est en détresse à la bouée 42, par exemple, il a demandé du secours au poste central ; un autre navire passe aux bouées 43 et 44 et y signale son passage ; immédiatement le poste central lui télégraphie : « Cinglez bouée 42, navire en détresse. »

La grande question, la pierre angulaire du système, c'est la bouée qui sera lumineuse nuit, sonore dans la brume et abordable à tous les temps. On pourra prévenir ainsi de nombreux sinistres, et ce n'est pas une petite affaire, si l'on songe que la France seule compte chaque année à la mer plus de cinq millions de voyageurs et quatre-vingt-cinq milliards de francs représentés en valeur de navires, de marchandises et d'espèces.

Le Petit Marseillais dit que les premières expériences auront lieu sur l'un des câbles sous-marins qui relient Marseille à Alger.

à la préfecture de police, mon cher monsieur Théfer ?

— Toujours, monsieur le duc, et je vous remercie de nouveau avec une profonde reconnaissance, de m'avoir accordé votre haute protection à laquelle je dois cette place.

— Vous étiez le fils d'un des plus anciens serviteurs de ma famille... Votre père m'a prouvé son dévouement à certaines époques difficiles de ma vie... J'ai cru devoir faire tout ce qui dépendait de moi pour payer au fils la dette contractée envers le père...

— Je serais bien heureux s'il se présentait une occasion de témoigner à monsieur le duc, non par des paroles mais des actes, ma gratitude sans bornes...

— Cette occasion viendra peut-être... Je ne doute pas de vous, soyez-en convaincu, Théfer... Je sais que vous êtes une bonne nature... une nature reconnaissante... Aussi j'ai plus que jamais le désir de vous être utile...

— Monsieur le duc me comble... dit l'inspecteur tout haut ; en même temps il pensait : Tant de prévenances ont certainement un sérieux motif... Ce grand seigneur doit avoir quelque chose à me demander...

Georges de la Tour-Vaudieu avait en effet besoin de Théfer, mais c'est par des chemins tortueux qu'il se proposait d'arriver à son but.

Il reprit :

— Vous faites toujours partie du service qui s'occupe plus spécialement des affaires politiques ?

— Oui, monsieur le duc...

— Alors vous connaissez les complots contre l'ordre de choses établi et contre la vie du souverain, qui se trament à l'étranger et dont les instigateurs viennent généralement d'Italie et établissent à Londres une sorte de quartier général avant d'arriver à Paris.

— Je suis au fait de ces manœuvres ténébreuses, oui monsieur le duc, et je regrette profondément, comme tout bon citoyen, que la noble Angleterre soit un lieu d'asile pour les criminels... Nous n'ignorons point qu'en ce moment une conspiration s'ourdît de l'autre côté de la Manche et que des jours augustes sont menacés, mais jusqu'à présent tout est vague, tout reste confus.

Les pistes sur lesquelles on nous lance sont presque aussitôt reconnues fausses...

Nous redoublons de vigilance et nous ne parvenons point à opérer une arrestation utile, à mettre la main sur un pauvre diable quelconque qui, par frayeur ou par cupidité, nous livrerait les secrets du complot.

— N'a-t-on pas dernièrement saisi des bombes venant de Londres ?

— Oui, monsieur le duc, dans un hôtel garni.

— L'homme à qui elles appartenaient a donc refusé de parler ?

— Quand on s'est présenté avec un mandat pour s'emparer de lui, il avait disparu... et l'on n'a pu retrouver ses traces.

— Théfer, fit le duc après un silence, si vous

mettiez la main sur un de ces insaisissables agents de l'Italie, arrivant de Londres, on vous en saurait gré à la préfecture, je suppose ?

Les yeux de l'inspecteur étincelèrent.

— Ah ! monsieur le duc, s'écria-t-il, à la suite d'une pareille capture, je pourrais tout ambitionner, tout demander, tout obtenir !

Théfer avait prononcé les paroles qui précédaient avec un débordement d'enthousiasme, mais ce feu s'éteignit presque aussitôt, ce fut d'un ton d'absolu découragement qu'il ajouta :

— Par malheur je ne dois espérer rien de semblable, et j'en suis réduit à reconnaître et à déplorer mon impuissance.

— Eh bien ! moi, — reprit Georges de la Tour-Vaudieu, — je puis faciliter votre tâche.

— Vous, monsieur le duc ?

— Oui, moi... J'ai vu l'un de ces agents mystérieux, imprégnables... Je me suis trouvé aussi près de lui que je le suis de vous en ce moment.

— Monsieur le duc, permet-il de lui demander où est rencontré ce lieu ?

— A Paris ?

— Monsieur le duc, dit-il, demeure cet homme ?

— Non, et vous comprenez qu'il m'était interdit de le suivre, mais vous pouvez découvrir son adresse ?

— Sans doute, si monsieur le duc veut bien me donner le nom et le signalement du personnage.

— J'ignore le nom... je pourrais vous donner le signalement, mais je ferai mieux je vous indiqueraï le jour et le lieu où l'arrestation sera possible...

— Le jour ?

— Jeudi prochain...

— Le lieu ?

— Le cimetière Montparnasse... C'est là que j'ai rencontré l'individu suspect ; c'est là qu'il viendra s'entendre avec une femme affiliée aux conspirateurs de Paris.

— Monsieur le duc sait-il quelle est cette femme ?

— Non, et comprenez-moi bien, il est inutile de la chercher, quant à présent, à toute affaire... plus tard, nous verrons... L'essentiel est d'arrêter l'homme qui fait partie d'une société secrète menaçant les jours du chef de l'Etat.

Faites donc que vous le tiendrez, je désire être instruit de son arrestation avant tout le monde, et vous m'entendez, avant tout le monde, et surtout à la perquisition que vous ferez chez lui dans ses papiers...

L'inspecteur de la sûreté recoutait d'un respectueux son puissant interlocuteur.

Depuis une minute le motif qui faisait appel à M. de la Tour-Vaudieu lui apparaissait nettement distinct.

— M. de la Tour-Vaudieu, dit-il, vous savez que j'ai un fils qui est en voyage d'affaires à Paris, et que j'ai un grand besoin de son aide...

— M. de la Tour-Vaudieu, dit-il, vous savez que j'ai un fils qui est en voyage d'affaires à Paris, et que j'ai un grand besoin de son aide...

LA CAISSE DES ÉCOLES

Le rapport sur les opérations de la Caisse des écoles, pendant l'année 1881, vient d'être publié. Il résulte de ce rapport que le total des subventions allouées par l'Etat a été de 24 millions 210,390 fr. 40 c. savoir :

49 lycées..... 21.828.689 83
31 collèges..... 2.382.000 63

Dans ce chiffre sont comprises les dépenses que l'Etat aura à supporter sans le concours de la Ville de Paris, pour la construction à Paris du lycée Janson et du petit lycée Fontanes (9,661,165 fr. 47), et à Secaux, du lycée Lakanal (6,615,642 francs 53).

La plus grande partie de ces dépenses sera acquittée sur le crédit spécial de 17 millions. Le montant des subventions accordées en 1880 n'ayant été que de 4,081,364 fr. 82, il en résulte pour 1881 une augmentation de 20,129,135 fr. 84. L'ensemble des subventions pour 1880 et 1881 s'élève donc à 28,292,055 fr. 28 cent.

Trente-deux villes ont été autorisées à se faire avancer par la première section de la Caisse des sommes montant ensemble à 4,112,900 fr.

Le chiffre des emprunts autorisés depuis la création de la Caisse s'élève en tout à 1,617,000 fr.

La loi du 1^{er} juin 1878, qui a institué la Caisse des écoles avait fixé à 120,000 fr. le crédit à répartir entre les communes, à titre de subventions ou d'avances pour construction ou appropriation de maisons d'école. La loi du 2 août 1881 a augmenté ce crédit d'une somme de 100,000,000 de fr.; l'ensemble des ressources créées pour les écoles s'est trouvé, par suite, porté au chiffre de 220,000,000 de francs, soit 110,000,000 de francs à titre de fonds de subvention, et 110,000,000 de francs à titre de fonds d'ensemble. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1881, les subventions allouées aux communes ont atteint le chiffre de 28,782,779 fr. 35.

En résumé, depuis que la Caisse des écoles a fonctionné (janvier 1879), la dépense totale s'est élevée à 207,830,969 fr.; 15,238 communes ont reçu des secours de l'Etat pour construction, appropriation ou réparation d'écoles et pour acquisition de mobiliers scolaires.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

LOIRE

Saint-Etienne, 2 février. — *Instruction primaire.* — Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 25 janvier, M. Gontard, ancien inspecteur primaire à Montbrison, a été nommé inspecteur honoraire.

— Par arrêté en date du 15 janvier 1882, M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a accordé un secours de 800 fr. à la commune de Tartarus et un secours de 800 fr. à la commune de Saint-Martin-Lestra, pour travaux de réparation à exécuter à leur maison d'école.

Vol. — André Neyret, âgé de dix-huit ans, célibataire, demeurant rue de la Mulatière, 73, a été l'objet d'un procès-verbal pour abus de confiance au préjudice du sieur Alphonse Daby, marchand de charbon, demeurant rue Vernay, 50.

Celui-ci avait, lundi dernier, confié à Neyret un tombereau attelé et une somme de 16 francs pour aller chercher du charbon au puits de la Pompe; mais Neyret a abandonné voiture et cheval et a disparu avec l'argent.

Il est activement recherché; sur son dossier judiciaire figure déjà une condamnation pour vol.

Accidents. — Deux nouveaux accidents sont arrivés, dans la journée de mardi, au puits des Roisiers.

A 1 heure 1/2 de l'après-midi, le nommé Claude Charles, âgé de 87 ans, rouleur, demeurant route de Saint-Chamond, maison Moulin, a été blessé à la jambe gauche par une benne qui est venue le heurter violemment à la recette d'accrochage où il se trouvait.

Cet homme a été transporté à l'hospice du Soleil; son état n'a rien d'inquiétant.

A 7 heures 1/4 du soir, un piqueur du nom de Simon Gachet, âgé de 48 ans, a eu la jambe droite fracturée par un bloc de charbon qu'il détachait et dont la chute l'a surpris.

Sur sa demande, Gachet a été transporté dans son domicile, aux Champonnières, commune de Roche-la-Molière.

La débacle de « l'Union Générale »

Le télégraphe nous a apporté hier la nouvelle de l'arrestation de M. Bontoux président du conseil d'administration de la Société et de M. Feder, directeur.

Tous deux ont été arrêtés à 7 heures du soir, en pleine séance du conseil, par M. Macé, commissaire aux délégations judiciaires et conduits aussitôt devant M. Feray, juge d'instruction. Ils ont passé, à huit heures, dans un cabinet de la Permanence, et ont subi, dans la matinée un premier interrogatoire.

Malgré l'offre d'une caution considérable leur arrestation a été maintenue.

On affirme que des poursuites seront dirigées contre les administrateurs.

Cette nouvelle qui s'est aussitôt répandue dans notre ville, bien que prévue, a produit la plus vive émotion.

A 3 heures, sur un ordre venu de Paris, M. le juge de paix du 2^e canton, a apposé les scellés aux bureaux de la rue de la République.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Vendredi, 3 février, 34^e jour de l'année. Soleil: lever, 7 h. 30; coucher 4 h. 59. Les jours croissent de 2 minutes.

Ephémérides (1861): Mort du maréchal Bismarck.

La situation à Lyon

Les délégués des agents de change continuent à Paris leurs démarches auprès des ministres compétents.

Ils ont eu hier une audience de M. Léon Say, ministre des finances, qui tout en leur faisant l'accueil le plus bienveillant, et en écoutant avec un vif intérêt l'exposé des faits par M. Andrieux, député du Rhône, ne leur a pas caché les fortes objections qui s'élèvent contre l'établissement du cours de compensation et même contre une garantie à donner par l'Etat aux bons de liquidation que se propose de créer la chambre syndicale.

Sans aller jusqu'à une réponse négative de prime-abord, il a appelé leur attention sur les dangers imminents qui peuvent résulter de l'impatience et des mauvaises dispositions de certains clients contre les agents. C'est à cette première difficulté qu'il convient de parer tout d'abord. Aussi a-t-il été rédigé, d'accord avec M. Andrieux, un projet de loi et un exposé des motifs qui ont dû être soumis ce soir même à la Chambre.

Ce projet a pour but de soustraire tous les agents aux conséquences des demandes individuelles de leurs clients et d'assurer un mode de liquidation générale permettant aux liquidateurs et au tribunal de commerce d'annuler au besoin les marchés ayant un caractère de spéculation prohibée. On fait ici allusion principalement aux opérations de la cuisson.

La situation des agents se trouverait allégée par les annulations et la liquidation, conduite avec unité et aussi rapidement que possible, permettra de se rendre compte du déficit de la chambre syndicale et de la balance de chaque agent en particulier.

Alors, mais alors seulement, on connaîtra l'étendue des besoins et la nature de l'intervention qui pourra être sollicitée du gouvernement. Jusqu'à cet apurement définitif des comptes, il n'y a qu'à attendre et à empêcher les actions judiciaires prématurées et imprudentes.

Tous les députés du Rhône sont unanimes à appuyer les démarches dont nous venons de tracer le résumé.

Les sénateurs de la région ont également donné leur pleine adhésion.

On lit dans le *Globe* :

Nous apprenons qu'un grand industriel lyonnais s'occupe activement d'une étude préparatoire de l'ensemble du réseau de chemins de fer d'intérêt local du département de la Drôme, dont il sollicite la concession.

Ces lignes nouvelles seraient construites à voie large et voici les tracés projetés :

De Saint-Vallier au Grand-Serre; de Tain à Romans; de Saint-Rambert-d'Albon à Romans, Bourg-de-Péage et Crest; de Valence à Crest et de Montélimar à Dieulefit.

Un décret porte que la troisième catégorie du conseil de prud'hommes de Lyon, pour les industries de la soierie, prendra le titre de : Catégorie de la dorure et passenterie, tirage d'or et guimperie, — et fixe le mode d'élection des trois prud'hommes ouvriers de cette catégorie.

Hier matin, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, au tirage des obligations municipales remboursables en mars 1882, soit de l'emprunt de 1855.

Les quinze premiers numéros, dans chacune des trois séries, ont droit aux lots ci-après :

Le numéro 31,715 gagne 100,000 fr.
Les quatre numéros suivants, chacun 10,000 fr. : 5,055, — 145,076, — 101,187, — 149,063.
Les dix numéros suivants, chacun 1,000 fr. : 46,148, — 139,301, — 113,413, — 109,740, — 123,434, — 130,053, — 142,922, — 35,528, — 109,397, — 78,452.

Par décision ministérielle du 25 janvier 1882; M. Wattebled, capitaine au 57^e régiment d'infanterie, est nommé à un emploi de capitaine-adjutant-major dans le corps dont il fait partie, en remplacement de M. Camiade, promu major. M. Dervillé (Charles-Louis), officier d'administration de 4^e classe, greffier adjoint au conseil de guerre de la 14^e région de corps d'armée, avant à Grenoble, a été nommé officier d'administration de 3^e classe, pour rester attaché, en son nouveau grade, en qualité de greffier adjoint audit conseil de guerre.

M. Meinbourg, lieutenant au 30^e bataillon de chasseurs à pied, en remplacement de M. d'Yvoiev, nommé chef de bataillon. — Affecté au 12^e de ces bataillons.

On nous annonce pour le 5 février prochain l'apparition du *Télégramme* journal politique, républicain indépendant, à cinq centimes.

Nous souhaitons à notre nouveau confrère une cordiale bienvenue.

On a conduit hier au soir à l'Hôtel-Dieu, le sieur Samphina qui las de la vie, avait pris, pour quitter plus rapidement cette vallée de larmes, un verre de pétrole dans lequel il avait

eu la précaution de faire tremper des allumettes. Heureusement, pour ce désespéré, que les allumettes étaient de la régée et que le principe toxique sur lequel il comptait n'existait qu'à la dose infinitésimale.

Samphina en sera quitte pour quelques douleurs d'estomac. Espérons que cette tentative avortée lui suffira et qu'il sera dégouté par le phosphore innocent de la régée de celui plus dangereux des chimistes et des pâtes à tuer les rats.

Une tentative de vol commise avec une audace qui laisse à supposer que les auteurs n'en sont pas à leur coup d'essai a eu lieu la nuit dernière dans les locaux de la Compagnie anonyme de la fabrication de cirage de la rue de la Pyramide.

Les voleurs après avoir escaladé un portail ont pénétré avec effraction dans les bureaux et ont livré maints assauts au coffre-fort contenant la caisse. Probablement dérangés dans leurs travaux, ils ont dû se retirer sans rien emporter.

Certains indices permettent d'espérer que les coupables ne tarderont pas à être arrêtés.

Le quartier des Célestins était mis en émoi hier par une tentative de suicide.

Une dame qui, dit-on, avait éprouvé des pertes à la Bourse, poussait des cris déchirants et a tenté de se précipiter du quatrième dans la rue.

L'intervention des voisins l'a empêchée de mettre son projet à exécution.

Nous avons annoncé qu'un petit enfant de 3 ans avait été trouvé abandonné dans une allée du quai Jayr. Personne ne s'étant présenté pour le réclamer, il a été conduit à l'hospice de la Charité.

Une enquête est ouverte.

Le cadavre de la femme Philibert, âgée de soixante-dix-huit ans, originaire de Mussy-sous-Dun, a été trouvé dans un pré, sur le territoire de la commune de Thizy, au lieu de Béclen.

Cette femme vivait chez son gendre, charbon à Thizy. Depuis huit jours, elle était absente, disant qu'elle allait voir son frère, qui habite Guinzier.

On dit que cette personne ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés.

La nommée Claudine Pailloz, femme Renard, blanchisseuse, rue Sébastien-Gryphe, était traduite hier, en police correctionnelle, sous l'inculpation d'excitation de mineurs à la débauche.

Le tribunal l'a condamnée à 2 mois de prison.

Deux individus récemment sortis de prison, Salomon Berg et Benoit Buet, ont été arrêtés rue des Archers.

L'un d'eux crochait six paires de chaussettes à l'étalage du magasin de M. Jacquemot, pendant que l'autre faisait le guet.

Berg a été renvoyé hier pour un an et un jour dans une maison centrale.

Son copain Buet, plus novice en a été quitte pour 4 mois de prison.

Charles Decollon et Henri Goy tentaient de vendre une douzaine de bouteilles de liqueurs par eux volées dans la brasserie Jeaudot, rue des Forces, lorsqu'ils ont été mis en arrestation.

Hier, à l'audience des flagrants délits, ils ont été condamnés chacun à un mois de prison.

Bal des étudiants de l'Etat. — La commission du bal des étudiants a trouvé partout bon accueil.

De nombreux lots sont déjà réunis pour la tombola. Voici la première liste avec le nom des donateurs :

1. Un petit âne vivant (commission).
2. Un superbe timbre (don des Deux-Passages).
3. Un don de 12 phot. (don de M. Lumière).
4. Un immense polichinelle (commission).
5. Un plateau laque (don des Deux-Passages).
6. Plusieurs volumes (don de M. Metton, libraire).
7. Un flambeau bronze (don des Deux-Passages).
8. Un instrument de la maison Lafay.
9. Deux Incroyables, terre cuite (don de la maison Chaix).
10. Une magnifique collection de gents (don de la maison Sirand).
11. Lots variés (Deux-Passages).
12. Trois bouteilles liqueur fine (maison Duthion, rue de la République).
13. Un superbe buste de Racine (M. Damé, près Bellecour).
14. Une surprise pour dame (commission).
15. Un volume (M. Mégret, libraire).
16. Une sacoche (maison Martinet).
17. Trois volumes (M. Gorg, libraire).
18. Une surprise à l'œil (commission).
19. Un lot de la maison Martinet.
20. Une grosse tête (commission).
21. Quatre volumes (maison Metton, libraire).
22. Un réveil-matin (don de M. Desvignes, cours de Brosses).
23. Un vide-poche cristal (maison Martinet).
24. Six bouteilles de champagne (commission).
25. Une boîte de bonbons (maison Badiou).
26. à 31. Lots offerts par les Deux-Passages.
32. Un lot de M. Godard, coiffeur, rue de la République.
33. Un superbe parasol pavillon (commission).
34. Trois gravures (don de M. Prévieux, place de la République).
35. Un lot de M. Godard, coiffeur.
36. Une boîte de la maison Isaac Casati.
37. Lots offerts par M. Thomas Barillot.

38. Un splendide plat (maison Casset).
39. Une boîte de la maison Emery et Cie.
40. Une surprise (commission).
41. Trois bouteilles de liqueur fine.

VIGNAUX & SLOSSON

Ces deux grands champions du billard qui se mesurent de nouveau au Grand-Hôtel, à Paris, sont, en somme, de véritables artistes, et ils méritent d'occuper l'attention publique.

Slosson est de petite taille. Il ne paraît pas plus que la trentaine. Autour du billard il a le diable au corps. Il va, vient, s'agite; il semble lui tarder que son adversaire lui cède la place, et il le surveille de près; jamais il ne s'assied. L'année dernière dans un mouvement nerveux, il se débarrassa brusquement de son habit noir et joua en bras de chemise.

Quand il tient la fameuse série américaine, — spectacle peu récréatif pour les assistants, — il ne la lâche plus. Il peut faire ses six cents points sans souffler. Il en fit un soir, en une heure, onze cent trois, ce qui ne s'est jamais vu. Mais, en dehors de la série américaine, sa force ne dépasse pas celle d'un joueur de billard ordinaire.

Tout le monde ne sait peut-être pas en quoi consiste la série américaine.

Imaginez les trois billes groupées le long de la bande en un triangle étroit. Il n'y a qu'à pousser à petits coups. Toute la question est de savoir rassembler ses billes et de pouvoir les maintenir dans leur position respective.

Slosson fait ainsi trois fois le tour du billard, en avançant d'un demi-centimètre à chaque coup de queue.

Vignaux pratique également la série américaine, mais il la pratique moins savamment que son adversaire. C'est en quoi Slosson lui est supérieur. Par contre, dans la partie de carambolage ordinaire, dans le jeu français, Vignaux montre beaucoup plus de finesse et d'habileté, et nous ne craignons pas d'abuser d'un qualificatif sonore en disant que c'est un admirable artiste.

Les deux joueurs ne se ressemblent guère au physique: autant Slosson a de nervosité, autant Vignaux est calme et circonspect.

Vignaux que les Lyonnais ont eu déjà deux fois l'occasion de voir jouer, l'année dernière, est âgé de 33 ans.

C'est un homme de haute taille, aux épaules larges, au visage doux. Il joue posément et avec simplicité. Jamais il ne lui viendrait à l'idée d'ôter son paletot et de jouer en bras de chemise.

Slosson est Américain. Vignaux est originaire des environs de Toulouse; il a battu, non-seulement Slosson, mais Daly, Garnier, Piot, etc., et il s'est mesuré avec les joueurs les plus fameux.

Il a vaincu Slosson deux fois, en avril et décembre 1880. La partie engagée entre les deux champions est la troisième.

La première séance a eu lieu lundi soir.

La partie est en 3,000 points; la séance est terminée dès qu'un des adversaires arrive, le premier jour, à 600 points, le second, à 1,200, etc.

Lundi, l'avantage est resté à Slosson; mais Vignaux a, dans la seconde séance regagné le terrain perdu et il est arrivé le premier à 1,200. Entre autres brillantes séries, il en a fait une de 394 points; Slosson, moins heureux, n'a fait que 208 points, qui, ajoutés aux 600 du premier soir lui donnaient un total de 802 points pour les deux séances.

A la troisième séance, qui a eu lieu mercredi, Slosson a fait 992 points et trois séries de 344, 398 et 168. Vignaux, qui s'était maintenu dans la première partie de la séance, a été agacé dans la seconde par la discussion d'un ou deux coups douteux et a finalement perdu l'avantage.

La séance a fini à minuit et demi.

Slosson reste à 1,800 points;

Vignaux à 1,695 points.

Un grand nombre d'amateurs suivent ce match avec le plus grand intérêt, et les journaux de Paris nous apprennent que, malgré le prix élevé des places (20 fr. aux premiers rangs), l'affluence des spectateurs est très considérable.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, le 2 février, 10 h. 30 soir.

Température : La pression est aujourd'hui supérieure à 770mm. sur la plus grande partie de l'Europe, et atteint 789mm. à Fano (Danemark); d'ailleurs, elle s'élève dans l'Est et dans le Sud, et diminue, au contraire, dans le Nord. Le centre de l'anticyclone se transporte donc progressivement vers le Sud-Est.

Par suite, sur nos régions, la pente barométrique est dirigée vers le Sud-Ouest; un vent de Sud-Est, assez fort, s'établit dans les parties supérieures de l'atmosphère, tandis qu'à la surface du sol l'air est calme et la température moyenne basse (— 2.4 au Parc à 7 h. du matin).

Ces conditions atmosphériques sont sensiblement les mêmes que pendant la période brumeuse du mois dernier.

Temps probable : assez beau, brumeux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1^{er} février.

Aujourd'hui a eu lieu la liquidation des rentes françaises. Elle avait été préparée depuis plusieurs jours, et, à cause de l'état du marché, acceptée en baisse. Ce qui le prouve, c'est la chute rapide du report du 3 0/0, qui tombe de 20 cent. à 30 cent. de déport, tandis que celui du 5 0/0 fléchit de 0,45 à 0,20.

En outre le 5 0/0, sur lequel le coupon trimestriel a été détaché d'une séance à l'autre, après avoir ouvert à 112,90 et avoir été compensé à 113,50, clôture à 111 fr. 35. Le 3 0/0, qui a débuté à 80,95, reste 82,50. On peut voir par ces seules variations que la cote des fonds d'Etat est en meilleure situation qu'on n'eût pu le penser et il est à prévoir que demain la liquidation des valeurs se fera dans une tranquillité relative.

CHOSSES & AUTRES

Une découverte à Pompéi

Ou vient de découvrir à Pompéi, dans une maison qui n'est pas encore entièrement déblayée, une nouvelle et gracieuse fontaine en mosaïque à fond bleu avec encadrement de coquillages. Comme les autres, elle a la forme d'une rotonde; mais elle est, à toutes, supérieure par les peintures dont elle est ornée. La voûte représente la mer avec Vénus Aphrodite qui sort de la coquille. La déesse tient par un bras un petit amour qui sort de l'eau. Sous ce groupe un amour embrasse un dauphin précédé d'une aéréide. Sur la rive, il y a, à gauche, un groupe de deux femmes en profil et drapées, l'une debout, la main gauche appuyée au menton, l'autre assise, la main droite levée dans un geste d'admiration.

De l'autre côté du groupe, une figure de femme en pied; au centre, une autre figure de femme tournée le dos au spectateur et, agenouillée devant une cassette, elle regarde la mer.

Gil Pérès

Gil Pérès vient de mourir.

Le pauvre comédien a succombé aux suites de l'aliénation mentale dont il avait été atteint il y a quelques années.

Depuis deux ans, il était soigné dans la maison de santé du docteur Falret à Vanves, et, il y a un mois, on croyait encore qu'il pourrait non guérir, mais vivre longtemps. Mais, depuis quinze jours, la paralysie gagnait peu à peu le cerveau, et le malheureux artiste est mort hier matin.

Mots de la fin.

Le compositeur de la *Muette* et du *Domino noir*, Auber, dont on vient de célébrer le centenaire, à Paris, faisait volontiers des mots.

Un soir, chez M. Thiers, Emile Augier lui demanda ce que devenaient les innombrables jeunes filles qui étudiaient le chant au Conservatoire.

— Mon Dieu! répondit Auber, c'est bien simple. Elles se divisent en deux catégories.

— Il y a celles qui réussissent par le charme de leur voix...

— Et puis?

— Et puis celles qui réussissent par la voie de leurs charmes!

Une bonne paysanne a l'habitude d'aller tous les dimanches à la messe, à vêpres et au salut, à Chambéry.

L'autre jour, elle s'aperçoit en rentrant chez elle, qu'elle a oublié son parapluie. Bien vite elle se remet en route pour Chambéry, décidée à aller rechercher son robinson dans les trois églises qu'elle a visitées pendant la journée.

Insuccès complet dans la première église; on n'a pas vu le parapluie; même scène dans la seconde; elle arrive enfin dans la troisième, où son parapluie lui est rendu.

— Ah! dit-elle en le reprenant avec empressement, vous êtes bien plus honnête dans cette église-ci que dans les deux autres.

Et elle rentre au logis.

Dialogue charentonnais:

— La Société des employés de commerce a-t-elle un président?

— C'est probable.

— Ce n'est pas le bon.

— Pourquoi ça?

— Elle devrait se placer sous la présidence du Soleil.

— Du Soleil.

— Dame, c'est le doyen des chefs de rayons!

SPECTACLES DU 3 FÉVRIER

Grand-Théâtre de Lyon
Aujourd'hui vendredi, à 7 h. 1/2 « Le Prophète. »

Théâtre des Célestins
Aujourd'hui vendredi, à 7 h. « Le Courrier de Lyon. » « Odette. »

Casino
rue de la République
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léona.

Scala-Bouffes
Tous les soirs, grand concert varié.

Folies-Bergères
Tous les jours séance de patinage de 8 à 11 heures, du soir entrée, 1 fr. dimanche et fête de 2 à 4 1/2; entrée 1 fr.
Tous les samedis, à minuit, Bal masqué.

Alcazar
Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, parées, masquées et travesties.
Tous les samedis, bal masqué.

Théâtre Delille (Cours du Midi)
Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié des plus divertissants.

Grande ménagerie Bidet
Cours du Midi
La première galerie zoologique de l'Europe. — Tous les soirs, représentation

BOURSE DE LYON

Du 2 février 1882

Rentes	Comptant-Actions
8 0/0	Gaz de Lyon
8 0/0 amortissable	Gaz de la Guilloitière
5 1/2	Mines de la Loire
5 0/0 français	— Montrambert
— Italien	— Rive-de-Gier
— Turc	Société Lyonnaise
Autrichien 4 0/0	Bateaux-Omnibus
Russe 5 0/0	Eaux
Espagne 3 0/0	Dombes
Doite Egypt. unifiée	Abattoirs
Crédit mob. Espag.	Verreries L. et Rhodas
Crédit Lyonnais	Croix-Rousses
Union générale	Obligations
B. Lyon et Loire	Ville-de-Lyon
B. Hypothéc. France	Ville-de-Paris 1889
Soc. foncière Lyonn.	Ville-de-Paris 1871
Banque Ottomane	Lombardes-anciennes
Paris-Lyon-Médit.	Lombardes-nouvelles
Che. Autrichiens	Loire
Lombard-Vénetien	Saint-Etienne
Saragosse	Rhône-et-Loire
Nord-Espagne	Paris-Lyon-Médit.
Suez	1860 373

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10
AGENCES
A PARIS, A GRENOBLE et AU PUY
Société anonyme

AU CAPITAL DE 3,250,000 Francs

Reçoit les Dépôts d'argent aux conditions suivantes:

A vue 3 0/0
A 6 mois 4 1/2 0/0
A un an et au-dessus 5 0/0

ORDRES DE BOURSE — PAIEMENT DE COUPONS
AVANCES SUR TITRES

Le rédacteur gérant, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

A LA VILLE DE LYON

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Dix fois plus vastes et plus importants que plus grand magasin de Lyon

Il y a une quinzaine de jours environ les Grands Magasins de Nouveautés A LA VILLE DE LYON dirigeaient les principaux acheteurs sur toutes les places de fabrique de France et de l'Etranger; ils ont fait des opérations sans précédent qui s'expliquent par la situation actuelle.

Depuis lundi affluent sans discontinuer les arrivages de toutes ces marchandises qui se comptent par centaine de balles. Elles seront mises en vente dès Lundi prochain 6 février, et l'exposition annuelle de toiles, de blanc, de coton, lingerie et trousseaux aura lieu le Dimanche 12 février.

Nous engageons vivement les personnes s'occupant d'agriculture, et qui veulent être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'abonner à la

Gazette AGRICOLE ET VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches, et a été choisi par le Comité d'études et de lance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc...

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue Mulet, 18, (près le lycée).
Prix : 8 francs par an

ANNONCES

Etude de Me POINT, notaire à Givors.

ON OFFRE

Importants Capitaux à placer par hypothèque. 28 juin.

ON DESIRERAIT LOUER

De suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre Ste-Foy et Ecully. S'adr. rue Confort, 14, à l'Agence V. Fournier, sous le n° 2534.

ON DEMANDE A LOUER

Appartement de 4 pièces, bien aérées à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3e ou 4e étage. Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2537.

IL A ÉTÉ PROUVÉ

que le traitement TROUILLEUX, sans mercure, guérissant toujours en secret et à peu de frais, les écoulements nouveaux et anciens. Envoi franco et discret. S'adr. à TROUILLEUX, pharmacien à Bourgoin (Isère). Lyon, Achard, cours de la Liberté, Guilloitière; Brunoz, succ. de Davallon, place Saint-Pierre.

Cabinet de M. Grillot, régisseur Grande rue Croix-Rousses, 14. M. A. Bens ayant vendu le fonds de cochenille mercerie qu'il exploitait rue Jacquard, 7.

Adresser les réclamations à M. Grillot, dans les 10 jours sous peine de forclusion.

Etude de Me Ruffin, huissier à Lyon, rue Ferrandière, 34.

Le vendredi trois février courant à onze heures du matin sur la place de la Cité, il sera vendu: bureau, presse à copier, chaudières, machine à vapeur etc.

Les mêmes jour et heure, sur la place St-Michel à Lyon, il sera vendu: canapé fauteuil, glace, chaises, secrétaire, machine à coudre, etc...

A LOUER

JOLI APPARTEMENT DE NEUF PIÈCES

Parfaitement agencé

QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 24, AU 2^{me}

S'y adresser tous les jours, de 2 à 4 heures

AVIS POUR DETTES

M. Jules LAFAY, négociant à Lyon, rue Jean-de-Tournes, 8, prévient le public qu'il ne reconnaîtra aucune dette que pourra contracter son pupille M. Clément TOURNIER, encore mineur, demeurant de droit chez lui, mais sans résidence connue actuellement.

95,000 Abonnés
COURS DE TOUTES LES VALEURS
Liste de tous les Tirages
de tous les Tirages
FRANC par an
BANQUE DES COMMUNES DE FRANCE
15, Chaussée-d'Antin, Paris
EST ENVOYÉ GRATUITEMENT pendant 3 mois sur demande adressée au Directeur

10 à 15% de Revenu
CAPITAL GARANTI et toujours Disponible
Opération sérieuse et SANS RISQUE

DEMANDER RENSEIGNEMENTS A LA CAISSE SYNDICALE
30, Avenue de l'Opéra — Paris

J'OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 30 fr. en voyageant, p. faire connaître un article unique s. précédent. Très-sérieux. S'adr. à M. de BOYERES, 50, r. Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

LA GAZETTE DE PARIS
Dixième Année Journal Financier 52 N° par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES
9 FRANCS PAR AN
SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO: Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.
Chaque abonné reçoit gratuitement:
Le Bulletin Authentique
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier
ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 59, rue Taitbout, Paris
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

QUATRIÈME ANNÉE D'EXISTENCE
Le Journal de la Bourse
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER
Mémorial, guide indépendant de l'épargne nationale au point de vue exclusif des intérêts français
PARAIT LE DIMANCHE — 52 N° DE 16 GRANDES PAGES
Imprimé en caractères neufs, avec Supplément de double en toutes occasions urgentes
Tout ce que l'épargne nationale doit connaître et faire, pour échapper aux pièges de la spéculation anti-française, est indiqué par le JOURNAL de la BOURSE, ouvertement dédié à l'affranchissement de toutes influences étrangères et hostiles aux institutions de la France.
PAR AN
50 Centimes
Il résume tous les Journaux Financiers;
Il publie tous les Tirages;
Il donne le compte rendu de toutes les Assemblées d'Actionnaires;
Il apprécie impartialement toutes les Emissions;
Il dit l'époque de paiement de tous les Coupons;
Il explique les bilans de toutes les Sociétés;
Il indique les Arbitrages et les Placements de Fonds les plus avantageux;
Il traite spécialement toutes Questions d'Assurances;
Il se charge des Opérations de Bourse au comptant et à terme.
Adressez franco timbres ou mandats à M. FÉLIX AINÉ, Directeur général de l'UNION FINANCIÈRE DU JOURNAL DE LA BOURSE
PARIS — 83, rue de Richelieu, 83 — PARIS
NOTA. — Envoi franco, sur demande, d'un Numéro spécimen.

Ouvrage approuvé par le Ministre de l'Instruction publique
35,000 Souscripteurs à ce jour
44,000 Souscripteurs Militaires
LA FRANCE ILLUSTRÉE
par
V.-A. MALTE-BRUN **
Secrétaire général honoraire et ancien Président de la Commission centrale du Conseil de la Société géographique de Paris
NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE, ORNÉE DE:
400 Cartes et Plans coloriés
Dressés avec les plus grands soins par M. ERHARD **
L'Ouvrage complet formera 4 vol. in-4° de 800 pages et un magnifique Atlas de cent Cartes coloriées
400 gravures texte et hors texte
Dues à l'habile crayon de M. H. Clerget **
La nouvelle édition de la FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. MALTE-BRUN, est l'œuvre la plus colossale de notre époque: elle formera l'Encyclopédie la plus complète qui ait été faite sur la France; des documents officiels et particuliers ont permis d'établir pour chaque département un tableau réel et vivant de son passé et de son présent, de ses ressources et de la place qu'il occupe sous tous les rapports dans la famille française; des statistiques de tous genres accompagnent cet ouvrage, indispensable à tous.
La FRANCE ILLUSTRÉE paraît depuis le 15 Octobre 1879
75 CENTIMES LE FASCICULE AVEC CARTES
23 Départements, formant 25 Séries, ont paru à ce jour et forment le premier Volume
PRIX: Broché, 20 fr. — Relié, 2 fr. franco
Chaque Fascicule, avec Cartes coloriées, se vend séparément 75 centimes.
Il paraît 2 Fascicules par mois
Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage, la Souscription reste ouverte dans nos bureaux et les nouveaux Souscripteurs recevront franco tous les Fascicules parus à ce jour.
Jules ROUFF, éditeur, 14, Cloître Saint-Honoré, PARIS. — Chez tous les Libraires et dans les GARES